Lalettre MDA 5bis rue du Louvre, 75001 Paris • www.accomplir.asso.fr • Septembre 2018 • n° 112 ACCOMPLIR

Fracas et frayeur rue de l'Arbre-Sec

n terrible accident s'est produit le 8 juin dernier, et il aurait pu finir en drame humain. C'est un mercredi vers midi que l'immeuble en chantier du 24 rue de l'Arbre-Sec, propriété de la Samaritaine, s'est effondré, entrainant dans sa chute une partie de la façade de l'immeuble mitoyen du 10 rue Baillet, copropriété habitée ne faisant pas partie de l'îlot Samaritaine.

Vide-greniers des Halles 29 septembre



e traditionnel vide-greniers des Halles organisé par Accomplir aura lieu le samedi 29 septembre de 9h00 à 18h30.

Pour exposer sur ce vide-greniers il faut impérativement remplir deux conditions : être un particulier et habiter un des quatre premiers arrondissements de Paris. Il se tiendra place René Cassin et rue Rambuteau le long de l'église. Le prix du stand de 2m : 20€. Les inscriptions se feront exclusivement le samedi 22 septembre de 10h à 12h place René Cassin. Inutile de téléphoner ou de nous écrire. Merci de votre

Tous les documents sont à télécharger sur notre site : l'affiche, le plan, le bulletin d'inscription et le règlement du vide-greniers.

compréhension.



Les habitants de cet immeuble, dont les pans de murs de certaines pièces ont disparu dans la chute, tout comme les enfants et les encadrants de l'école de la rue de l'Arbre-Sec, ceux de la crèche et les usagers du Musée en Herbe, ont miraculeusement échappé à cet accident. Tout aussi miraculeusement, aucune victime n'est à déplorer non plus parmi les passants de la rue ou sur le chantier lui même.



Mais les dégâts matériels sont bien là, entraînant la délocalisation de l'école, la fermeture de la crèche et du Musée en Herbe et celle de la rue pour une longue période. La traumatisme est aussi humain : le stress, a posteriori, pour les enfants, les enseignants et les animateurs de l'école, les parents, les passants. aussi les conséquences irréversibles pour les occupants de l'immeuble du 10 rue Baillet, qui ont dû être relogés dans l'urgence et ont perdu l'usage de leur bien.



Rappelons que cet événement est le point d'orgue d'une longue lutte et d'alertes répétées face à ce chantier de très grande ampleur, qui a fait l'objet de plusieurs recours (http://www. collectif-samaritaine.fr).

Nos pensées vont tout particulièrement à Dominique, relogée temporairement suite à cet accident et qui a mené une lutte sans relâche face à ce chantier colossal et aux nuisances qu'il génère. Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites, notamment judiciaires, qui seront données à cet événement.

Comité de suivi du chantier des Halles : Fin de la concertation ?

a SEM ParisSeine nous a informés que la réunion du Comité de suivi du chantier des Halles programmée le 18 septembre, sera la dernière, sachant qu'il était prévu que les réunions de concertation avec les riverains prendraient fin avec la livraison du jardin.

Or, que constatons-nous?

 Le jardin n'est toujours pas terminé, alors que son inauguration a déjà eu lieu

- Nous n'avons pas reçu le bilan annuel 2017 des travaux
- Les pannes des ascenseurs et des escaliers mécaniques sont toujours aussi fréquentes
- Nous n'avons pas de précisions sur l'étanchéité du toit de la Canopée
- La protection annoncée de la cascade n'a toujours pas été installée

LaLettre d'ACCOMPLIR

- Les travaux d'aménagement de la place Joachim du Bellay prévus fin 2017 n'ont même pas commencé
- On ne parle plus de la rénovation de la fontaine des Innocents, pourtant budgétée par la Ville

Une fois que le comité de suivi du chantier sera supprimé, à qui les riverains pourront-ils s'adresser dorénavant pour obtenir les réponses à leurs questions ?

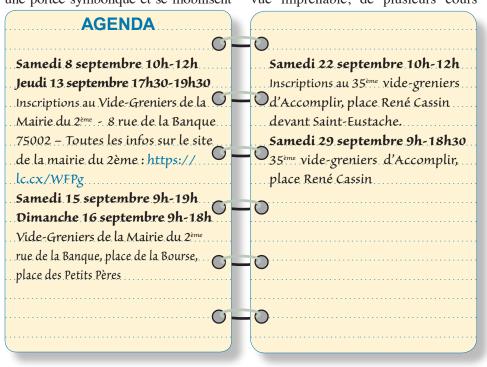
Quel avenir pour la Mairie du 1er? Mobilisons-nous!

ous vous présentions dans le n° 110 de la Lettre d'Accomplir le projet de fusion des premier, deuxième, troisième et quatrième arrondissements de Paris. Cette fusion est prévue d'ici 2020. Une consultation a été menée pour le choix du nom du futur arrondissement - même si les codes postaux demeureront identiques - et des discussions sont en cours pour la localisation de la future Mairie d'arrondissement. Si certains y voient une portée symbolique et se mobilisent

pour conserver la fonction de Mairie dans « leur » secteur, c'est, pour notre part, le devenir des 3 autres bâtiments libérés qui nous intéresse. Curieusement, on parle peu de cette question. On imagine mal pourtant que ces bâtiments de grand style, idéalement localisés et bien desservis, aux surfaces conséquentes, ne fassent pas l'objet de projets de reconversion. La Mairie du premier arrondissement, place du Louvre, jouit d'un positionnement idéal, avec vue imprenable, de plusieurs cours

intérieures, d'une terrasse avec vue sur le Louvre... N'est-ce pas l'occasion d'inventer de nouveaux usages pour ce lieu et de le rendre davantage accessible aux habitants de l'arrondissement ? Agrandissement de l'école de l'Arbre-Sec, centre de loisirs, extension pour le Musée en Herbe, bibliothèque, université inter-âges, centre d'apprentissage et de familiarisation aux nouvelles technologies, salle des fêtes...

Mobilisons-nous pour proposer les futures affectations pour ce bâtiment. Nous pourrions proposer un projet d'ampleur et cohérent, porté par les habitants. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec nous à (www.accomplir.asso.fr) et nous organiserons un atelier, à l'automne, afin de construire collectivement le projet que nous pourrions porter.



Rédaction : CA d'ACCOMPLIR Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre contact@accomplir.asso.fr

@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier. ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.